



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 10 novembre 2012

**LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LE DECRET PERMETTANT AUX PHARMACIENS, TECHNICIENS MEDICAUX DES SERVICES D'URGENCE, ET DENTISTES D'ADMINISTRER LE VACCIN CONTRE LE TETANOS DANS LES ZONES TOUCHEES PAR L'OURAGAN SANDY**

*Les Départements de la Santé de la Ville et de l'Etat conseillent à la population de se faire vacciner contre le tétanos pour prévenir de possibles infections.*

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'il a ratifié un décret qui permettra aux résidents des régions touchées par l'Ouragan Sandy de se faire vacciner contre le tétanos, afin de prévenir les infections qui pourraient survenir suite à une exposition à la bactérie du tétanos lors des activités de nettoyage d'après-tempête. Selon le décret, les pharmaciens seront autorisés à administrer les vaccins contre le tétanos dans leurs pharmacies, les techniciens médicaux des services d'urgence et les dentistes pourront aider les services sanitaires de ville ou de comté à administrer les vaccins contre le tétanos.

« Protéger la santé et la sécurité des New Yorkais est resté notre principale priorité avant, pendant et après l'Ouragan Sandy », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Il est important que les personnes qui effectuent le nettoyage après la tempête prennent toutes les précautions sanitaires indispensables, notamment se faire vacciner contre le tétanos au besoin. Le décret permettra de faciliter et d'accélérer le processus pour ceux qui vivent dans les zones touchées par la tempête. »

En raison de la possibilité de profondes coupures ou blessures lors du nettoyage de débris, en effectuant des tâches qui impliquent le contact avec des matériaux souillés ou sales, ou en accomplissant des réparations dans des logements au lendemain de l'Ouragan Sandy, les personnes ont besoin de se protéger contre l'infection du tétanos. Les intervenants d'urgence, les bénévoles et résidents, qui travaillent sur des projets de réparation, construction et nettoyage, doivent vérifier et s'assurer qu'ils ont reçu le vaccin contre le tétanos au cours des 10 dernières années ; s'ils ne sont pas à jour de leur vaccination ou s'ils ne connaissent pas la date de leur dernier vaccin contre le tétanos, ils doivent recevoir un rappel.

Le Département de la Santé de l'Etat de New York et le Département de la Santé et de l'Hygiène mentale de la Ville de New York invitent la population à contacter d'abord leur prestataire de soins de santé primaires pour recevoir un rappel de vaccin contre le tétanos. Si leur prestataire de soins de santé

French

primaires n'est pas opérationnel ou s'ils ne peuvent pas s'y rendre, les personnes doivent contacter leur pharmacie locale ou leur service de santé local pour se renseigner sur les injections de rappel de vaccin. De nombreuses pharmacies des zones touchées sont prêtes à dispenser ces vaccinations. Les résidents de la Ville de New York peuvent appeler le 311 pour localiser un centre de vaccinations.

Cette semaine, le Département de la Santé de l'Etat a fourni un total de 5 000 doses de vaccins contre le tétanos, la diphtérie, la coqueluche (DTCoq) aux comtés suivants : Comté Suffolk, 1 500 doses ; Comté Nassau, 1 500 doses ; Comté Rockland, 1 000 doses ; et Comté Westchester 1 000 doses. La Ville de New York a des provisions de vaccins DTCoq et DT (tétanos et diphtérie) disponibles.

Le tétanos est une infection causée par des bactéries présentes dans la poussière, le sol ou le fumier, et qui envahissent le corps via des plaies ou coupures par perforation. Après être entrées dans le corps, les bactéries peuvent produire des toxines provoquant des contractions musculaires douloureuses dans le cou et l'abdomen, souvent caractérisées par une contracture de la mâchoire et qui peuvent altérer la respiration. Le tétanos, s'il n'est pas traité, peut être fatal.

En plus du suivi des consignes de sécurité pour empêcher les blessures lors des activités de nettoyage ou de construction, toutes les blessures et coupures doivent être lavées soigneusement avec du savon et de l'eau. Un suivi médical devra être recherché pour les plaies par perforation et lacérations. Les personnes qui subissent des blessures et n'ont pas eu de rappel de vaccin contre le tétanos au cours des cinq dernières années doivent être revaccinées dans le cadre du traitement de leurs blessures.

Suite à une vaccination généralisée, le tétanos est une maladie rare aux Etats-Unis. Tous les enfants qui fréquentent les crèches dans l'Etat de New York, ainsi que ceux qui entrent en classes de maternelle jusqu'au lycée doivent recevoir, selon la loi de l'Etat, une série de vaccinations contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche. Un rappel de vaccin (DTCoq) est exigé pour les enfants nés après le 1er janvier 1994, qui seront inscrits en classes de 6ème à 1ère (6-11).

Les vaccins peuvent être efficaces à la suite d'une blessure, mais dans certains cas, l'immunoglobuline antitétanique peut être nécessaire. Une injection de rappel antitétanique sous la forme d'une vaccination DTCoq (tétanos, diphtérie toxoïde et coqueluche acellulaire) est recommandée et fournira une protection contre deux maladies supplémentaires. Un rappel DT (tétanos et diphtérie) peut également être utilisé. Le rappel DTCoq est préférable au DT si disponible et fournira aux adultes une protection contre la coqueluche qui a vu une augmentation du nombre de cas signalés au niveau de l'état cette année.

Pour plus d'informations sur le tétanos, visiter

[http://www.health.ny.gov/diseases/communicable/tetanus/fact\\_sheet.htm/](http://www.health.ny.gov/diseases/communicable/tetanus/fact_sheet.htm/).

###

Des informations supplémentaires sont disponibles au [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418